

PROGRAMME DE FORMATION

Référent de site

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux liés à la prévention et gestion de proximité des biodéchets
- Connaître les fondamentaux du compostage
- Gérer et animer un site de compostage

Public visé

Pour tout public, bénévole ou salarié, intéressé par le compostage de proximité.

Prérequis

Le dispositif s'adresse à toute personne majeure :

- qui possède des capacités intellectuelles de compréhension orale et écrite, et des capacités d'utilisation des outils informatiques (traitement de texte, email, navigation internet, outil de visioconférence).
- autonome dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et qui dispose des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère (du type biodéchets et composts...)

Durée

1 jour (7h) ou 2 demi-journées (2 x 3,5 h)

Modalité d'accès

Toute demande de devis ou d'inscription est à effectuer :

- Sur notre site internet via le formulaire de contact en précisant le type de formation désirée
- Par e-mail à l'adresse : contact@lamaisondum compost.fr ou lucas.chlemaire@lamaisondum compost.fr
- Par téléphone au 07 67 84 26 50

Après avoir recueilli vos besoins et vos données administratives, nous établirons soit le devis qui sera accompagné du programme de formation désiré soit nous procéderons à votre inscription et vous recevrez ensuite la convention/contrat de formation.

Dans les 2 cas, nous aurons vérifié, au préalable la validité de vos prérequis, pour les formations qui en possèdent. Les justificatifs de prérequis vous seront demandés lors de votre demande de devis ou votre demande d'inscription sur notre site internet.

L'adresse contact@lamaisondupost.fr est la seule adresse pour retourner les documents.

Règlement de la formation :

Le paiement du solde sera à régler à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du client, payable sous 30 jours.

Pour les particuliers, le solde de la formation est à régler avant l'entrée en formation

Nous contacter : Nous vous invitons à nous contacter pour tout complément d'information à l'adresse

contact@lamaisondupost.fr ou au 07 67 84 26 50.

Le délai d'accès à la formation est d'1 semaine à 5 mois en fonction de la planification de la formation et de la validation de l'inscription. Les demandes sont traitées entre 2 jours à 1 semaine maximum.

Accessibilité handicap

Notre organisme de formation s'engage à créer un environnement accessible, respectueux et favorable à l'apprentissage pour chaque participant, y compris ceux en situation de handicap.

Nos engagements incluent :

- Accessibilité physique : Nous veillons à ce que nos locaux et installations soient accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Support personnalisé : Nous comprenons que chaque apprenant a des besoins uniques. Notre équipe est disponible pour discuter des exigences spécifiques et élaborer des solutions personnalisées pour garantir une participation équitable à toutes les activités de formation.
- Communication accessible : Nous nous engageons à fournir des informations de manière accessible à tous.

Nous invitons tous les participants à partager leurs besoins particuliers afin que nous puissions adapter nos services et offrir une expérience d'apprentissage enrichissante pour chacun.

Équipe pédagogique

Référent pédagogique :

Lucas Chlémaire | lucas.chlemaire@laimaisondumcompost.fr | 07 67 84 26 50

Référent handicap :

Yasmine Jugie | yasmine.jugie@laimaisondumcompost.fr | 07 69 56 23 10

Référent qualité :

Dominique Schontz | dominique.schontz@laimaisondumcompost.fr | 06 48 75 88 61

Intervenant·es :

Lucas Chlémaire | Maison du Compost

Yasmine Jugie | Maison du Compost

Le nom de l'intervenant·e vous sera confirmé au moment de la transmission du programme de formation

Modalités et moyens pédagogiques

La formation alterne entre **apports théoriques** et des situations de **mise en pratique**.

Elle repose sur des :

- Visites de sites
- Ateliers pratiques
- Jeux de rôles
- Études de cas
- Démonstrations
- Travail individuel ou en groupe
- Quiz

Les phases théoriques sont dispensées dans des salles de cours équipées (vidéoprojecteur, paperboard) et les phases de mise en pratique se déroulent sur des sites de compostage collectifs ou domestiques ainsi que dans des jardins partagés, familiaux, publics ou privés.

Contenus de la formation

Les fondamentaux du Référent de Site

Selon le référentiel Réseau Compost Citoyen

- **RS 11 : Définir et analyser la gestion domestique des végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts, et des restes de cuisine et de table**
- ✓ Identifier les enjeux de la gestion domestique dans la gestion territoriale des biodéchets

- ✓ Qualifier les différents biodéchets domestiques (restes de cuisine et de table, végétaux issus du jardin)
- ✓ Appliquer les principes de base du compostage (oxygène, eau, équilibre des matières, rapport C/N...)
- ✓ Découvrir le panel des solutions de Prévention et de Gestion de proximité des biodéchets
- ✓ Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques, fonctionnement...)
- ✓ Examiner l'utilisation possible du compost

Les modules de spécialisation (au choix)

- **GC 22 : Mettre en pratique et sensibiliser sur le compostage partagé**
 - ✓ Identifier les enjeux du compostage partagé dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Qualifier les biodéchets concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
 - ✓ Identifier les particularités du compostage partagé, vis-à-vis des restes de cuisine et de table
 - ✓ Expliquer que « tout est compostable »
 - ✓ Définir l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : broyat, autres...
 - ✓ Identifier les différentes matières sèches et leurs sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
 - ✓ Retenir la réglementation associée
 - ✓ Installer un site : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
 - ✓ Identifier les principes et les différents modes de fonctionnement possibles (ouverture libre, permanences...)
 - ✓ Mettre en œuvre le tamisage si nécessaire et faciliter l'utilisation du compost
 - ✓ Expliquer la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
 - ✓ Savoir compléter un registre de suivi
 - ✓ Informer et conseiller les habitants, usagers et relais de terrain
- **GC 23 : Mettre en pratique et sensibiliser sur le compostage autonome en établissement**

Les établissements concernés seront la restauration scolaire, la restauration commerciale, les terrains de camping. Ne seront pas développés les établissements plus complexes (agro-alimentaires, super et hyper marchés...)

- ✓ Identifier les enjeux du compostage autonome en établissement dans la gestion territoriale des biodéchets
- ✓ Qualifier les biodéchets concernés par le compostage autonome en établissement et les différences avec le compostage domestique
- ✓ Identifier les particularités du compostage autonome en établissement, vis-à-vis des restes de cuisine et de table
- ✓ Expliquer que « tout est compostable »

- ✓ Décrire les solutions disponibles (prévention, compostage *in situ*, micro-plateformes)
- ✓ Définir l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : broyat, autres...
- ✓ Identifier les différentes matières sèches et leurs sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
- ✓ Retenir la réglementation associée
- ✓ Installer un site : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/ tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
- ✓ Identifier les principes et les différents acteurs possibles (personnel, agents, animateurs...)
- ✓ Mettre en œuvre le tamisage si nécessaire et faciliter l'utilisation du compost
- ✓ Expliquer la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
- ✓ Savoir compléter un registre de suivi
- ✓ Informer et conseiller les acteurs de l'établissement : personnel et usagers

Modalités d'évaluation

L'acquisition des compétences est évaluée tout au long de la formation sous forme de quiz, QCM, études de cas et travaux pratiques.

Le bilan pédagogique est réalisé entre le formateur et les stagiaires à l'issue de la formation par le biais d'un débat collectif, de fiches individuelles d'évaluation à remplir par les participants et le formateur.

A l'issue de la formation, les participants se voient remettre une attestation de fin de parcours, une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation.

Indicateurs de résultats

Satisfaction globale

4,8 / 5

Nombre de participant-es
(en 2025)

16

Tarifs Maison du Compost 2026

Tarifs intra (de 6 à 16 stagiaires)

Organisé directement au sein de votre collectivité ou votre structure à destination de votre public (agents, élus, bénévoles, salariés, citoyens)

**Référent de site 1 jour (7h : 1 module fondamental + 1 module de spécialité) :
915 € TTC**

Inclus les frais administratifs et pédagogiques, la cotisation des 12€/jour/stagiaires reversée au RCC national. Salle non comprise et hors frais de déplacement et d'hébergement éventuel

Chaque module de spécialisation supplémentaire ajoute une demi-journée et un coût de **457,5 € TTC**

Tarifs inter (de 6 à 16 stagiaires)

Organisé dans nos locaux et ouvert à tout public qui réunit les prérequis de la formation

Référent de site 1 jour (7h : 1 module fondamental + 1 module de spécialité) :

- **Prise en charge** : 320 € TTC / candidat / jour
- **Tarif solidaire** : nous contacter

Repas du midi inclus, hors hébergement